



N° [2018-06-06-04d]

CONSEIL SYNDICAL REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU : 06 juin 2018

<p>Référence du service :</p> <p>AUDRNA : PG/PL/VM-04d</p>	<p>Objet de la délibération :</p> <p style="text-align: center;">CONVENTION TRIENALE 2017-2019 ET CONVENTION ANNUELLE 2018 AVEC L'AGENCE D'URBANISME RELATIVE AU PROGRAMME PARTENARIAL 2017</p>
<p><u>Etaient présents(es) (26)</u></p> <p>Philippe GRAS, Président</p> <p>Bernard CLEMENT, Pierre GAFFARD-LAMBON, Jean-Jacques GRANAT, Jean-François LAURENT, Fabienne RICHARD, <i>Vice-Président(e)s présent(e)s</i></p> <p>Thierry AGNEL, William AIRAL, Vincent ALLIER, Nadine ANDREO, Jean-Pierre BONDOR, Laurent BURGOA, Pilar CHALEYSSIN, Nathalie CREPIN, Jean-Baptiste ESTEVE, Michel FEBRER, Marc FOUCON, Michel GABACH, Marie-Françoise MAQUART, Olivier PENIN, Nicole PERRAU, Thierry PESENTI, Jacky RAYMOND, Guy SCHRAMM, Jean-Rémy SOLANA, Joël TENA, Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s</p> <p><u>Etaient représentés(ées) (5 pouvoirs)</u></p> <p>Marianne CREPIN, donne pouvoir à Laurent BURGOA ; Jean-Luc DESCLOUX, donne pouvoir à Vincent ALLIER ; Bernadette POHER, donne pouvoir à Michel FEBRER ; Gaëtan PREVOTEAU donne pouvoir à Jean-Jacques GRANAT ; Laurent PELISSIER donne pouvoir à Olivier PENIN</p> <p><u>Etaient excusés(ées), absents(es) (57)</u></p> <p>André BRUNDU, Juan MARTINEZ, <i>Vice-Président(e)s absent(e)s</i></p> <p>Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, Sonia AUBRY, René BALANA, Jacques BONHOMME, Sylvie COMPEYRON, Ivan COUDERC, Robert CRAUSTE, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Marie-Reine DELBOS, Jean DENAT, Gilles DONADA, Alex DUMAGEL, Alain DUPONT, Arthur EDWARDS, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Richard FLANDIN, Marilynne FOULLON, Philippe FOURNIER-LEVEL, Jean-Pierre FUSTER, Maurice GAILLARD, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Robert HEBRARD, Michaël MANEN, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Pierre MAUMEJEAN, Vivian MAYOR, Jean-Claude MAZAUDIER, Michel MISSOT, Maurice MOURET, Murielle NEPOTY, Corine PONCE-CASANOVA, Bernard PRADIER, Thierry PROCIDA, Marie-France RAINVILLE, Serge REDER, Jacky REY, Olivier RIGAL, Jean-Noël RIOS, Catherine ROCCO, Sophie ROULLE, André SAUZEDE, Jean-Marc SOULAS, Jean-Michel TEULADE, Gilles TIXADOR, Frédéric TOUZELLIER, Gilles TRAUJLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s</p> <p style="text-align: right;">Sièges : 88 Membres en exercice : 88</p>	

Le CONSEIL SYNDICAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Monsieur Philippe Gras, Monsieur Laurent Burgoa, Thierry PESENTI, ne prennent pas part au vote

Exprimés : 29 (dont 4 pouvoirs)

Pour :28.....

Contre :0.....

Abstention :0.....

ARTICLE 1^{er} : D'autoriser le Président à signer dans le cadre de la convention cadre 2017-2019 et la convention 2018 (en annexe)

ARTICLE 2^{ème} : De confier à l'Agence d'Urbanisme et de Développement des régions Nîmoise et Alésienne, dans le cadre de la convention relative au programme partenarial 2018, les missions suivantes pour un montant de 43 246,40 € et une subvention complémentaire de 15 000,00 € :

1. Participer aux travaux de révision du SCOT (diagnostic, état initial de l'environnement, PADD et DOO), et des indicateurs de bien être,
2. D'assurer l'observatoire de suivi du SCOT,
3. D'élaborer une contribution pour le SRADDET,
4. D'accompagner l'inter-SCOT,
5. De mener une étude sur les potentialités de production d'énergie renouvelable issue de panneaux photovoltaïques,

ARTICLE 3^{ème} : De comptabiliser la dépense au titre du budget 2018,



Le Président du Syndicat Mixte
du S.C.O.T. du Sud Gard



Philippe GRAS
Maire de Codognan
Vice-Président de Rhône Vistre Vidourle